

ACTEURS DE TERRITOIRES



n°32 - JANVIER 2026

Partenaires , cette newsletter vous est dédiée.

Elle a vocation à vous donner régulièrement de l'information sur l'actualité, les prestations, les aides et dispositifs d'action sociale ainsi que les actions de la Caf du Rhône sur votre territoire.

N'hésitez pas à la relayer dans vos structures ou à vous inscrire pour la recevoir automatiquement à l'adresse suivante : communication-contact@caf69.caf.fr

Vous pouvez retrouver le précédent numéro [en suivant ce lien](#)

Bonne lecture.

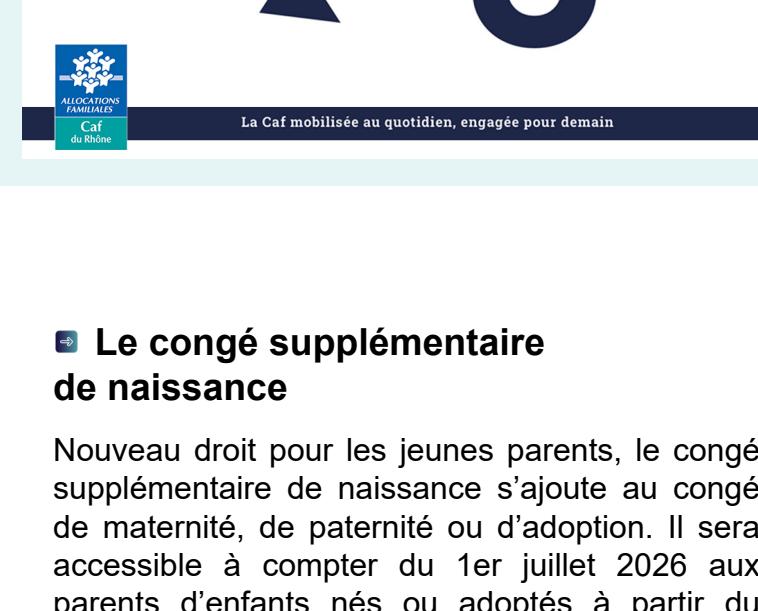


A L'ACTU

Meilleurs voeux

Toutes les équipes de la Caf du Rhône vous souhaitent une bonne et heureuse année.

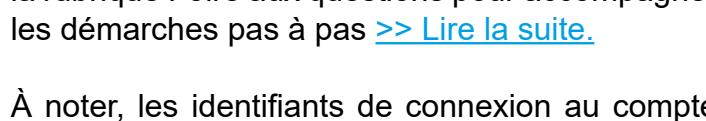
L'année 2026 qui s'ouvre sera marquée par la poursuite de notre action territoriale au service de la solidarité, aux côtés des allocataires et des partenaires.



PRESTATIONS FAMILIALES

Nouvelle année, nouveaux webinaires partenaires

Plus de 1 100 partenaires se sont inscrits à nos webinaires thématiques en 2025. Pour le premier semestre 2026, nos experts vous proposent 12 webinaires dont 8 nouvelles thématiques. Calendrier, thématiques et inscriptions 2026 ainsi que les replays 2025 [>> Lire la suite](#)



Le site de l'Aripa fait peau neuve

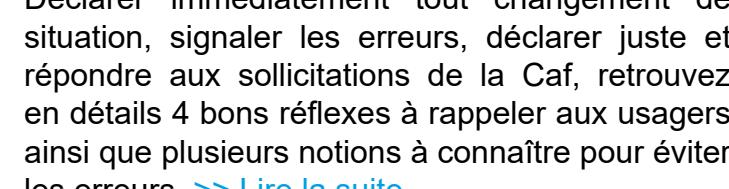
Le site des pensions alimentaires a été complètement repensé pour être plus simple, plus accessible avec des informations plus claires ! Il propose désormais des [tutoriels interactifs](#) dans la rubrique Foire aux questions pour accompagner les démarches pas à pas [>> Lire la suite](#).

À noter, les identifiants de connexion au compte des usagers ne changent pas : ils peuvent continuer à se connecter comme d'habitude.



Le congé supplémentaire de naissance

Nouveau droit pour les jeunes parents, le congé supplémentaire de naissance s'ajoute au congé de maternité, de paternité ou d'adoption. Il sera accessible à compter du 1er juillet 2026 aux parents d'enfants nés ou adoptés à partir du 1^{er} janvier 2026 [>> Lire la suite](#)



Les bons réflexes pour éviter les erreurs

Déclarer immédiatement tout changement de situation, signaler les erreurs, déclarer juste et répondre aux sollicitations de la Caf, retrouvez en détails 4 bons réflexes à rappeler aux usagers ainsi que plusieurs notions à connaître pour éviter les erreurs [>> Lire la suite](#)



PARTENARIATS

SPPE, un nouvel espace sur le site du Schéma des services aux familles

Dans cet espace, vous pouvez consulter la documentation générale, les textes législatifs ainsi que les supports en lien avec chacune des missions portées par le Service public de la petite enfance (SPPE) [>> Lire la suite](#)

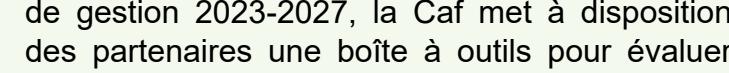
Prochainement, cet espace s'enrichira de nos vidéos de présentation de chacune des missions.



La branche Famille s'engage pour la transition écologique

Conformément à la Convention d'objectifs et de gestion 2023-2027, la Caf met à disposition des partenaires une boîte à outils pour évaluer et réduire l'impact environnemental de leurs structures et projets.

Elle comprend un diagnostic de maturité, un dispositif d'évaluation des projets, 10 fiches thématiques, une bibliothèque d'actions et un guide des financements. Des modules de formation vous accompagnent pour une appropriation optimale [>> Lire la suite](#)



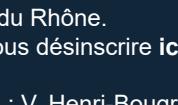
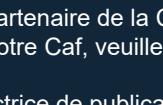
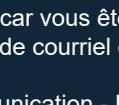
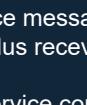
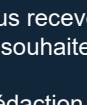
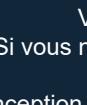
PUBLICATION

RIAS, toutes les aides financières individuelles 2026

Le règlement intérieur d'action sociale (RIAS) détaille les aides financières individuelles visant à améliorer les conditions de vie des familles confrontées à des événements difficiles. Elles portent sur quatre thématiques : les aides aux temps libres, les aides à la scolarité et aux études des enfants, les aides autour du logement et les aides autour de l'accompagnement des familles.

Conditions d'attribution, modalités, montants... [tout est dans le RIAS 2026](#)

La Caf organise deux sessions de présentation du RIAS, en distanciel, les **20 janvier matin et 29 janvier après-midi**. Les partenaires ont été invités, par mail, à se connecter à la session de leur choix.



Vous recevez ce message car vous êtes partenaire de la Caf du Rhône. Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriel de votre Caf, veuillez vous désinscrire [ici](#).

Conception, rédaction : service communication - Directrice de publication : V. Henri-Bougreau

©Caf du Rhône